

SAUVER LE CHÂTEAU D'ILLENS

Préserver et conserver le Château d'Illens, menacé d'écroulement. Ce sont les objectifs principaux de l'association «Château d'Illens», créée en mars 2008. Elle a présenté durant l'été une forme de plan de sauvetage, comprenant la stratégie et les coûts des opérations envisagées. L'urgence consiste

à consolider les fondations de l'ouvrage côté falaises afin d'éviter que l'érosion ne puisse finir son œuvre. Cette ruine appartient à la commune de Rossens et se situe au cœur d'un méandre de la Sarine.

Plusieurs analyses ont été menées pour fixer des priorités. Il

en ressort qu'il sera également indispensable de poser une couverture, surtout pour protéger les manteaux de cheminée, mais aussi pour éviter «l'aggravation de l'état de la couronne de l'édifice», précisent les responsables de l'association dans le dossier directeur qui donne les grandes lignes des opérations à entreprendre.

Emmené par l'ancienne conseillère d'État Roselyne Crausaz, le comité compte huit personnes, dont Jacques Crausaz, syndic de Rossens. Au total, ce ne sont pas moins de 3,5 mio de francs qui seront indispensables à cette sauvegarde. L'association devrait pouvoir bénéficier de subventions de la Confédération à hauteur de 700'000 fr. et d'une fois autant de la part du canton.

Afin de conserver au mieux cette bâtisse, l'association souhaite s'appuyer sur les études historiques déjà effectuées sur son passé. «Château d'Illens» met donc en évidence certaines informations livrées par une étude de l'historien d'art (et actuel adjoint du chef du Service des biens culturels) Aloys Lauper. Tout d'abord, l'existence

des seigneuries d'Arconciel et d'Illens est attestée depuis le X^e siècle.

Quand Guillaume de la Baume, chambellan de Charles le Téméraire et du roi Charles VII, reprend le domaine d'Illens en 1455, la forteresse médiévale est déjà en ruine. Dès 1470, le nouveau propriétaire y construit un pavillon de chasse, avec tout le confort d'une résidence urbaine de l'époque. Mais les guerres de Bourgogne l'empêchent de terminer les travaux. Bernois et Fribourgeois s'emparent du château en 1475, puis Fribourg ordonne le démantèlement de la citadelle médiévale tout en conservant le manoir. Et ce n'est que depuis 1914 que le domaine est la propriété de la commune de Rossens.

L'étude d'Aloys Lauper date d'une vingtaine d'années. Des interventions du Service archéologique cantonal sont prévues sur place avant le début des travaux, afin de compléter l'histoire de ce bâtiment. Les travaux devraient débuter durant le premier semestre 2016 et durer 4 ans, espèrent les responsables de l'association. SB



Association Château d'Illens